

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS

**Recherche, élaboration et rédaction par
Mijanou Dubuc, responsable de la bibliothèque**

**Entérinée par le conseil municipal de la Ville de Sainte-Adèle
Le 16 avril 2018**



Claude-Henri Grignon

BIBLIOTHÈQUE
CLAUDE - HENRI - GRIGNON

Table des matières

| | |
|---|----|
| Préambule | 3 |
| But de la politique | 3 |
| Mission et objectifs de la bibliothèque | 4 |
| Caractéristiques et besoins de la clientèle | 5 |
| Caractéristiques de la collection actuelle..... | 9 |
| Liberté intellectuelle et censure | 13 |
| Sélection | 13 |
| Responsabilité..... | 13 |
| Outils de sélection | 14 |
| Critères de sélection..... | 14 |
| Généraux | 15 |
| Spécifiques par types de documents acquis | 15 |
| Documents exclus | 19 |
| Plaintes et demandes de retrait..... | 20 |
| Acquisition | 20 |
| Responsabilité..... | 20 |
| Modes d'acquisition retenus..... | 21 |
| Achats..... | 21 |
| Dons..... | 21 |
| Abonnements | 21 |
| Achats groupés | 22 |
| Priorité de traitement des commandes..... | 22 |
| Nombre d'exemplaires à acquérir | 22 |
| Remplacement des documents perdus..... | 23 |
| Budget d'acquisition | 23 |
| Objectifs documentaires | 24 |
| Développement à moyen terme | 25 |
| Durée et révision de la politique | 25 |

Préambule

La bibliothèque municipale de Sainte-Adèle est au cœur de la vie culturelle des Adéloise et des Adélois. Fondée en 1964, elle fêtait ses 50 ans pendant la *Semaine des bibliothèques publiques du Québec* de l'année 2014. Madame Lise Bissonnette en a été la présidente d'honneur. Le rôle de la bibliothèque a évolué avec l'arrivée des nouvelles technologies, avec une population croissante de plus en plus informée et désirant s'informer de mieux en mieux. Son principal rôle de mettre à la disposition une documentation diversifiée, actuelle et de qualité demeure toutefois une priorité.

La gestion des collections se compose de plusieurs étapes qui permettent un processus de sélection et d'acquisition cohérents et en continuité. Une politique de développement des collections était souhaitable dans le contexte culturel effervescent que connaît la Ville de Sainte-Adèle. Des orientations ciblées permettront de mieux répondre aux besoins généraux et spécifiques des citoyens qui reconnaissent de plus en plus leur bibliothèque comme un 3^e lieu.

La politique de développement des collections de la bibliothèque Claude-Henri-Grignon s'inscrit donc dans une volonté de renforcer le positionnement de la bibliothèque, tout en reconnaissant son rôle d'information, d'inclusion et de développement culturel.

Intégrant plusieurs notions, l'élaboration d'une politique de développement des collections demande un investissement considérable. C'est pourquoi nous tenons ici à remercier la direction d'autres bibliothèques publiques environnantes ainsi que l'*Association des bibliothèques du Québec (ABPQ)* pour leurs réponses et leur soutien dans les démarches menant à la réalisation de la présente politique.

But de la politique

Le but principal de la présente politique est d'orienter les choix des documents en fonction de critères visant l'équilibre et la qualité permettant une diversité de documents répondant aux besoins de la population adéloise tout en respectant les principes bibliothéconomiques. Ces derniers, guident la sélection et l'acquisition de documents dont le maintien à jour des collections et une certaine cohérence entre les orientations de la bibliothèque, les besoins de la population et l'offre documentaire sur le marché.

Plus spécifiquement :

- Elle vise à guider le personnel de la bibliothèque qui participe à la sélection et à définir les responsabilités;
- Financièrement, elle précise les modalités de répartition des enveloppes budgétaires et assure une saine gestion des sommes consacrées à l'acquisition des ressources documentaires;
- Elle permet aussi aux usagers et aux partenaires de se familiariser avec les principes qui constituent les fondements des activités de la bibliothèque et de connaître ses orientations en termes de développement des collections à moyen terme;

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS

Bibliothèque Claude-Henri-Grignon

- Elle assure une continuité, une cohérence et l'uniformité des règles entourant l'approvisionnement;
- Elle précise les modalités de sélection des fournisseurs;
- Elle permet de s'arrimer aux pratiques et aux grandes orientations de la Ville.

La politique de développement des collections se veut aussi un document public qui, non seulement permet la compréhension des collections de la bibliothèque, mais en fait aussi sa promotion.

Mission et objectifs de la bibliothèque

La mission de la bibliothèque a été formulée en 2011 lors de la fusion des deux succursales (Claude-Henri-Grignon et Jean-Baptiste-Rolland) des bibliothèques municipales de Sainte-Adèle. Elle est révisée à l'occasion de la rédaction de la présente politique afin de l'actualiser et de l'harmoniser au développement culturel et démographique de Sainte-Adèle. La réflexion pour la mise à jour du libellé de la mission a été alimentée par *La déclaration des bibliothèques québécoises*,¹ qui a été entérinée par la Ville de Sainte-Adèle en 2016 ainsi que par le *Manifeste pour les bibliothèques publiques*.² Aussi, la *Politique culturelle de la Ville de Sainte-Adèle*³ met de l'avant les actions suivantes ciblant le développement des collections de la bibliothèque municipale :

- Augmenter le budget d'acquisition de documents et viser l'atteinte des normes de qualité en bibliothèques;
- Assurer la diffusion des auteurs d'ici à la bibliothèque

La bibliothèque Claude-Henri-Grignon de Sainte-Adèle se donne comme principal objectif d'assurer « *un accès libre et illimité à la connaissance, la pensée, la culture et l'information* », tel que précisé dans le Manifeste de l'UNESCO. Cet objectif se décline comme suit⁴ :

- Centre d'accès à l'information, à la documentation et à la culture
- Centre d'apprentissage et d'usage technologique
- Levier socio-économique
- Lieu de rencontres et d'échanges
- Lieu de médiation et d'animation

¹ Table permanente de concertation des bibliothèques québécoises. *La déclaration des bibliothèques québécoises*, 2016

² UNESCO. *Manifeste pour les bibliothèques publiques*, 1994.

³ Comité de la politique culturelle de la Ville de Sainte-Adèle. *Politique culturelle de la Ville de Sainte-Adèle*, 2009, p. 9

⁴ Principaux axes de *La déclaration des bibliothèques québécoises*, op. cit

La mission de la bibliothèque Claude-Henri-Grignon de Sainte-Adèle est la suivante :

Accessible à tous sans aucune distinction, la bibliothèque, lieu d'échanges et d'information, joue un rôle essentiel dans la communauté adéloise en ouvrant les portes du savoir, de la connaissance et de l'imaginaire par divers moyens technologiques, matériels et de médiation, en plus de soutenir la création et le développement culturel. L'offre documentaire et de services est développée à des fins de loisir, d'éducation, d'information et de culture afin de favoriser le bien-être et l'épanouissement des citoyens. La bibliothèque est un instrument privilégié et gratuit de développement personnel et collectif par l'encouragement du goût de la lecture et de la connaissance.

Caractéristiques et besoins de la clientèle

Environnement géographique

Sainte-Adèle a été fondée en 1855 et a connu la fusion avec Mont-Rolland en 1997. La population de 2017 est de 13 044. À 64 km au nord de Montréal, sa superficie de 125 km² s'étend sur un territoire fait de montagnes et de forêts denses. La MRC des Pays-d'en-Haut la décrit ainsi :

Lieu de plein air réputé pour ses nombreux attraits naturels, Sainte-Adèle est également renommée pour ses infrastructures culturelles et sa programmation artistique de qualité. Grâce à sa magnifique Place des citoyens, qui propose une kyrielle de spectacles et expositions, la Ville est un pôle culturel régional incontournable. Destination de villégiature quatre saisons par excellence, Sainte-Adèle propose aux visiteurs une foule d'activités récréotouristiques, de savoureuses expériences gastronomiques et un accueil des plus chaleureux. Sainte-Adèle se positionne également comme une ville pour la famille en proposant des services et des infrastructures propices à l'épanouissement de toutes les générations ainsi que des attraits naturels et socioculturels qui assurent une remarquable qualité de vie à ses citoyens⁵

En effet, Sainte-Adèle est réputée pour ses paysages, son industrie touristique et pour les activités qu'on peut y pratiquer en toute saison. Plusieurs familles ont un chalet et plusieurs touristes fréquentent de façon régulière les lieux de villégiature. Cet environnement façonne une clientèle ayant des besoins différents quant à leur fréquentation de la bibliothèque.

Environnement socio-économique⁶

Les dernières années ont vu des retraités venir s'établir définitivement. De jeunes familles et de jeunes couples s'établissent aussi. Les travailleurs autonomes et les avantages du travail virtuel sont aussi de

⁵ MRC des Pays-d'en-Haut. *Guide du citoyens*, 2018, p. 25 <http://lespaysdenhaut.com/wp-content/uploads/2016/08/GUIDE-CITOYEN-FINAL.pdf> [consulté le 5 avril 2018]

⁶ Les données n'ayant pas de référence sont tirées du tableau se trouvant à la page 7 du présent document

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS

Bibliothèque Claude-Henri-Grignon

nouvelles réalités qui facilitent le travail en région. La croissance démographique des Laurentides demande aussi un développement économique ce qui occasionne la création de nouvelles entreprises. D'ailleurs, les écoles primaires adéloises sont à pleine capacité et l'une d'elles a subi un agrandissement dans les dernières années. La jeune clientèle se fait plus présente à la bibliothèque. Les programmes d'éveil à la lecture connaissent un franc succès et la participation est en constante augmentation. La tranche des 2-8 ans étant très active au sein des activités qui lui sont dédiées.

On retrouve deux écoles primaires francophones et une anglophone, une école secondaire couvrant le territoire de la MRC et une école professionnelle (École hôtelière des Laurentides).

Depuis 2012, avec l'aménagement de l'espace adolescent et l'existence de la catégorie 13-17 ans, il est possible de suivre certaines statistiques sur les adolescents quant à leurs goûts littéraires et leur présence en bibliothèque. La situation géographique de la bibliothèque ne permet pas de visites par les groupes scolaires malgré un besoin exprimé. Cependant, les professeurs peuvent obtenir une carte d'abonné. La proportion des détenteurs est par contre très faible. Il y aurait lieu de faire un effort en ce sens.

La proportion de décrocheurs dans la *Commission scolaire des Laurentides* est de 19,2 %⁷ tandis que la proportion d'adultes sans diplôme à Sainte-Adèle est de 10,7 %.

Le territoire de la Ville de Sainte-Adèle compte 6 285 logements privés. La saison estivale amène des villégiateurs de courte ou de longue durée qui viennent s'ajouter à la population permanente. Il ne semble pas y avoir de statistiques en termes de proportion villégiateurs/résidents mais il est aisé de constater une augmentation remarquée de la population en saison estivale. D'ailleurs depuis 2011, le mois le plus fort en termes de prêts à la bibliothèque a toujours été le mois d'août.

L'indice de vitalité économique produite par le MAMOT⁸ est de 3,64982 pour Sainte-Adèle, 326^e au rang québécois (2^e quintile dans tout le Québec) et 4^e rang dans la MRC des Pays-d'en-Haut comptant 10 municipalités. Cet indice prend en compte le taux de travailleurs, le niveau de vie et le dynamisme démographique.

L'âge médian des Adélois se situe à 52,2 ans comparativement à 41,9 ans pour l'ensemble du Québec. Cette statistique reflète l'établissement définitif de plusieurs citoyens retraités ainsi que le vieillissement de la population remarqué dans tout le Québec. Les adultes de 55 ans et plus sont très présents à la bibliothèque et actifs au sein de la communauté. Les collections de livres à grands caractères et de livres audio sont développées entre autres en fonction de cette population.

Aussi, la bibliothèque est membre de **Lire et faire lire**, organisme national pour la promotion du livre par la lecture intergénérationnelle.

Un CHSLD et deux résidences pour personnes âgées sont aussi présents sur le territoire adélois.

⁷ Commission scolaire des Laurentides. *Rapport annuel 2016-2017*, p. 5

⁸ Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire, 2014 [en ligne],

<https://www.mamrot.gouv.qc.ca/developpement-territorial/indices-connaissances-et-outils/indices/indice-de-vitalite-economique/> [consulté le 29 mars 2018]

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS

Bibliothèque Claude-Henri-Grignon

La vie communautaire est bien vivante dans la MRC des Pays-d'en-Haut et plusieurs organismes ont pignon sur le territoire adélois. Ces organismes œuvrent dans divers domaines et quelques-uns sont abonnés de la bibliothèque. Dans certains cas, les besoins documentaires sont plus précis. La bibliothèque s'assure donc d'être à l'écoute de leurs besoins et demandes.

Le tableau qui suit identifie plus en détails certaines caractéristiques de la population de Sainte-Adèle avec pour certaines un comparatif avec la population de la MRC ou celle du Québec. Ces caractéristiques permettent de mieux connaître la population afin de mieux répondre aux besoins des Adéloises et des Adélois permettant à la collection d'évoluer dans la même direction.

7

| <i>Données⁹</i> | <i>Ville de Sainte-Adèle</i> | <i>MRC PDH</i> | <i>Québec</i> |
|--|------------------------------|----------------|---------------|
| Population | 12 919 | 41 877 | 8 164 361 |
| 0 à 14 ans | 12.8 % | 11.5 % | 16,3 % |
| 15 à 64 ans | 62.1 % | 61.6 % | 65,4 % |
| 65 ans et plus | 25.1 % | 26.9 % | 18.3 % |
| Âge moyen | 47.9 ans | 49.2 ans | 42.1 ans |
| Âge médian | 52.2 ans | 54.5 ans | 41.9 ans |
| Famille couple sans enfants | 30.3 % | | |
| Famille couple avec enfants | 17.1 % | | |
| Personne vivant seule | 38.4 % | | |
| Famille monoparentale | 7.6 % | | |
| Langue maternelle français | 92.7 % | | |
| Langue maternelle anglais | 5.9 % | | |
| Revenu médian des ménages (6 285 ménages) | 54 127 \$ | 58 800 \$ | |
| Scolarité | | | |
| Baccalauréat | 22.7 % | | |
| DEC | 21.5 % | | |
| DEP | 20.4 % | | |
| DES | 20 % | | |
| Sans diplôme | 10.7 % | | |
| Chômage | 7.8 % | 6.9 % | 7.1 % |

⁹ Statistique Canada. 2017. Série « Perspective géographique », Recensement de 2016. Produit n° 98-404-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa, Ontario. Produits de données, Recensement de 2016. [En ligne, consulté le 6 mars 2018.]

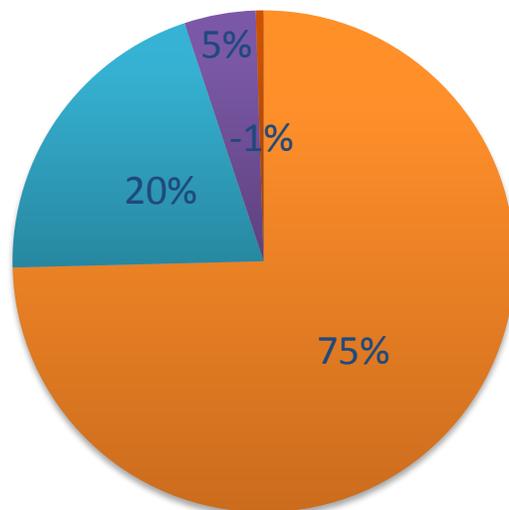
POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS

Bibliothèque Claude-Henri-Grignon

Même avec la construction de la Place des citoyens en 2013, où on y présente de nombreux événements culturels, la bibliothèque demeure l'une des plus importantes institutions culturelles de Sainte-Adèle. **46 % de la population est abonnée à la bibliothèque.** La moyenne québécoise de 2016 est de 30,3 %¹⁰ Le tableau et les diagrammes qui suivent en montre les détails.

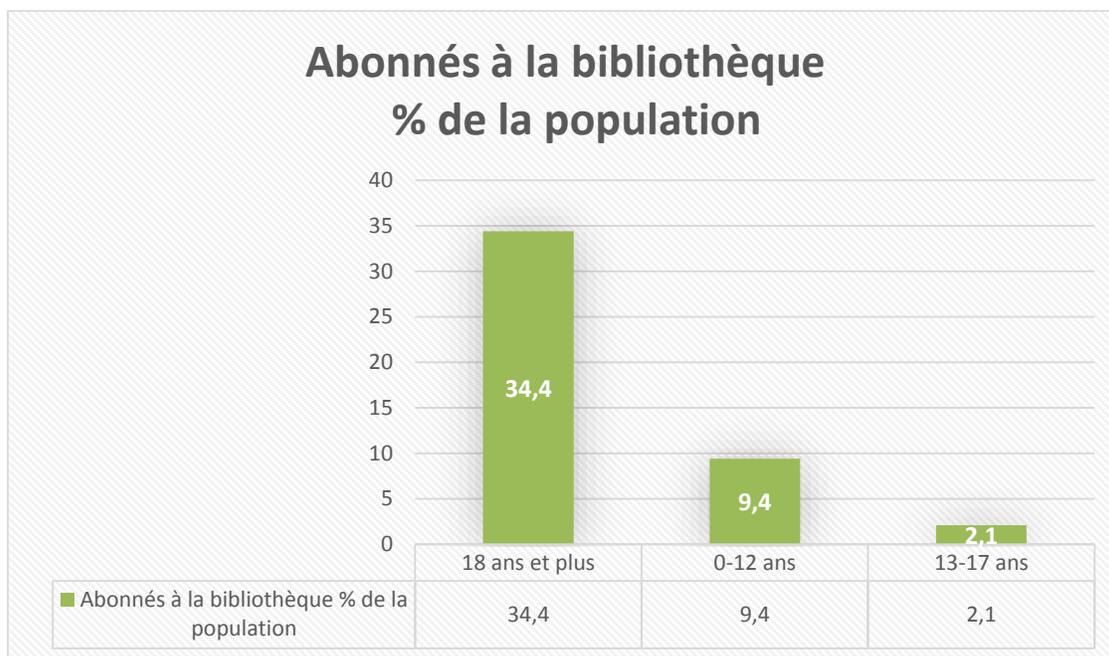
| Catégorie | Quantité | % des abonnés | % de la population |
|-------------------|-------------|---------------|--------------------|
| Adultes | 4489 | 74,6 | 34,4 |
| Enfants | | | |
| 0-12 ans | 1224 | 20,3 | 9,4 |
| 13-17 ans | 275 | 4,6 | 2,1 |
| Organismes | 33 | 0,5 | NA |
| Total | 6021 | 100 | |

Abonnés à la bibliothèque par catégorie d'emprunteurs



■ 18 ans et plus ■ 0-12 ans ■ 13-17 ans ■ Organismes

¹⁰ Donnée extraite de : Ministère de la Culture et des Communications du Québec et Bibliothèque et Archives nationales du Québec, *Statistiques des bibliothèques publiques du Québec*, 2016, <http://banq.gc.ca/statbib> [consulté le 6 avril 2018]



Caractéristiques de la collection actuelle¹¹

Suite à la fusion des deux succursales (Claude-Henri-Grignon et Jean-Baptiste-Rolland) en 2011, la bibliothèque s’est retrouvée avec un grand nombre de doublons. Un élagage massif a été effectué au cours des années 2011-2012. Un second élagage massif a dû être effectué au courant de l’année 2017 et se poursuit en 2018 par manque d’espace malgré un ajout récent de rayonnages.

Les documents sont majoritairement de langue française. Les romans de langue anglaise sont aussi présents puisque la demande est existante. 12 % de la collection est de langue anglaise, tout document confondu.

La bibliothèque Claude-Henri-Grignon est divisée en deux sections principales : celle dédiée aux jeunes enfants et aux adolescents et celle dédiée aux adultes. À l’intérieur de chacune, l’usager retrouvera les ouvrages de fiction (romans, bandes dessinées, albums) et les ouvrages documentaires incluant les biographies ainsi que les périodiques (revues).

En 2011, la section jeunesse a été elle-même divisée en deux parties pour permettre aux adolescents d’avoir un coin à eux avec des documents qui leur sont dédiés. Ils y retrouvent les romans, les périodiques et quelques documentaires qui s’adressent exclusivement aux adolescents par leur sujet.

¹¹ Données provenant de l’*Enquête annuelle*, 2017. Sauf avis contraire, auquel cas l’année est indiquée.

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS

Bibliothèque Claude-Henri-Grignon

Une petite section de référence est toujours présente. Ce sont essentiellement des documents de portée locale avec quelques dictionnaires et encyclopédies spécifiques. Avec l'arrivée de l'Internet, les ouvrages de référence générale s'y retrouvent aisément, ce qui laisse place à l'augmentation de l'espace pour d'autres collections.

Les livres audio sont le seul type de documents audiovisuels présent à la bibliothèque. Ils sont en demande et permettent un accès à la littérature à des personnes ayant des déficiences visuelles ou physiques.

Une augmentation de 90 % a été réalisée à ce chapitre depuis 2011.

La bibliothèque acquiert des livres à gros caractères, essentiellement des romans pour adultes, destinés aux personnes ayant des difficultés de lecture, pouvant être dues à un état de fatigue ou, là encore, à une déficience visuelle. Ils sont identifiés par un autocollant rose avec une loupe.

En 2014, lors des festivités du 50^e anniversaire de la bibliothèque Claude-Henri-Grignon, les livres publiés par des auteurs adélois ont été mis en valeur par leur acquisition et par la constitution d'une collection identifiable matériellement et repérable au catalogue de la bibliothèque. Depuis, ils sont acquis dès leur publication quand la bibliothèque en est informée.

La collection documentaire chez les jeunes mériterait un renouvellement substantiel accompagné d'un élagage et ce, malgré le fait que de nouveaux documents soient acquis de façon régulière dans cette section.

La collection de la bibliothèque est composée à 95 % de livres dont 41,6 % proviennent de la production québécoise. Voici les **types de documents** présents à la bibliothèque et leur quantité en lien avec les lignes directrices :

| Type de documents | Quantité | Lignes directrices ¹² |
|--|-------------------------------|--------------------------------------|
| Livres imprimés | 38 023 documents | 32 610 documents |
| Périodiques imprimés / numériques | 65 titres / 16 titres | 78 titres (total) |
| Audiovisuels | 302 documents | 3 261 documents |
| Ressources numériques (la bibliothèque offre 4 ressources numériques et aucun livre numérique) | 4,5 % du budget d'acquisition | minimum 15 % du budget d'acquisition |

¹² Données provenant du document publié par l'ASTED. *Bibliothèque d'aujourd'hui : lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec*, 2011. La donnée inscrite est celle correspondant au niveau de base (calculée selon la population). Il existe 3 niveaux (base, bon, excellent). Pour exemple, les niveaux pour le nombre de documents de Sainte-Adèle se lisent dans l'ordre : 32 610 / 52 176 / 65 220

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS

Bibliothèque Claude-Henri-Grignon

Les documents pour adultes représentent 64,2 % de la collection complète de la bibliothèque. Ils sont répartis comme suit :

| Type de document | % de la collection adultes | % de la collection totale |
|-------------------------------------|----------------------------|---------------------------|
| Romans anglais | 12,4 | 7,9 |
| Romans français | 41,5 | 26,6 |
| Bandes dessinées | 3,7 | 2,4 |
| Périodiques | 4,4 | 2,8 |
| Livres audio | 1,3 | 0,9 |
| Documentaires (français et anglais) | 36,7 | 23,6 |

11

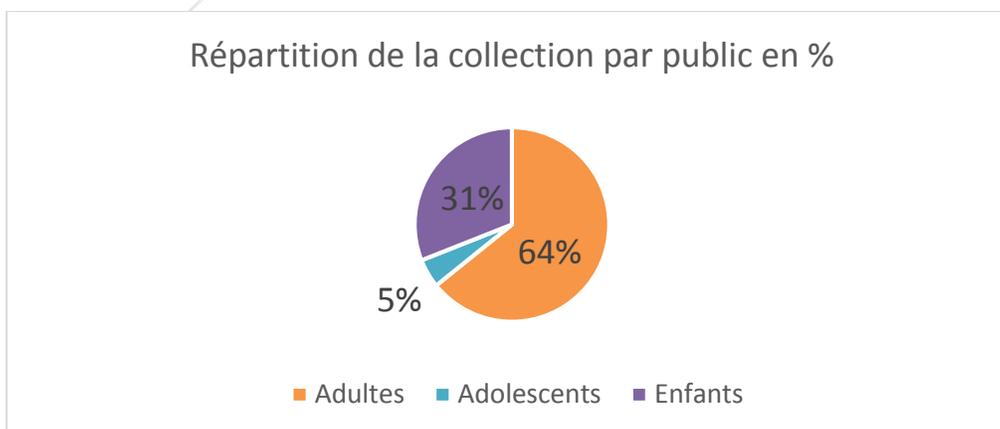
Les documents pour enfants et adolescents représentent ensemble 35,8 % de la collection complète. Ils sont répartis comme suit :

| Type de documents | % de la collection enfants et adolescents | % de la collection totale |
|---|---|---------------------------|
| Albums enfants | 23,7 | 8,5 |
| Romans jeunes | 25,1 | 9 |
| Romans adolescents | 10,4 | 3,7 |
| Bandes dessinées | 17,1 | 6,1 |
| Lecture facile | 3,3 | 1,2 |
| Périodiques | 1,9 | 0,7 |
| Livres cartonnés | 1,9 | 0,7 |
| Documentaires adolescents (spécifiques) | 0,4 | 0,1 |
| Documentaires jeunes 0-17 ans (français et anglais) | 16,2 | 5,8 |

La répartition de la collection par public se lit comme suit, tout type de document confondu :

Les documents pour adultes comptent pour 64,2 %

Les documents pour adolescents (13-17 ans), 4,8 % et ceux pour les jeunes (0-12 ans), 31 %



POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS

Bibliothèque Claude-Henri-Grignon

Selon la taille de la population (10 000 - 24 999 habitants), le document *Bibliothèque d'aujourd'hui : lignes directrices* établi la norme suivante pour la répartition des livres entre enfants et adultes¹³ :

| Section | Norme | Collection bibliothèque |
|---|--|---|
| Livres pour adultes - documentaires | 35 - 40 % | 24,6 % |
| Livres pour adultes - romans | 30 - 35 % | 36,2 % |
| Livres pour enfants (y compris ceux pour adolescents) | 25 - 30 % | 36,8 % |
| Documents audiovisuels Le minimum est 200 de documents | Base : 0,25 doc/hab. Bon : 0,4 doc/hab. Excellent : 0,5 doc/hab. | 0,02 doc/hab. Cependant le minimum de 200 est atteint (302) |

12

Les acquisitions et l'élagage des dernières années ont été faits dans le but de rééquilibrer cette répartition. L'élagage s'est concentré dans la section pour adultes dans les documentaires, mais surtout dans les romans et les biographies. L'objectif est à poursuivre afin d'atteindre la norme.

Les documentaires, autant dans la section pour enfants et adolescents que dans celle des adultes, sont classifiés selon le système de classification DEWEY décliné en classes et sous-classes. Le tableau suivant fait état de la collection documentaire exprimée en pourcentage, répartie dans les 10 classes.

| Classes | Adultes | Jeunes y compris adolescents |
|---|--------------|---------------------------------|
| 000 - Informatique, information, et ouvrages généraux | 1,3 | 3,7 |
| 100 - Psychologie et philosophie | 11,5 | 2,8 |
| 200 - Religion | 3,4 | 1,5 |
| 300 - Sciences sociales | 15,1 | 11,5 |
| 400 - Langues | 0,9 | 2,4 |
| 500 - Sciences | 2,4 | 28,6 |
| 600 - Technologies | 23,2 | 12,8 |
| 700 - Arts et loisirs | 9,3 | 21,1 |
| 800 - Littérature | 5,9 | 2,7 |
| 900 - Histoire et géographie | 9,5 | 8,0 |
| 920 - Biographies | 17,5 | 4,9 |
| Total : | 100,0 | 100,0 |

¹³ En 2017 selon le décret de population issu du *Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire* (MAMOT), la population de la Ville de Sainte-Adèle est de 13 044 habitants

Liberté intellectuelle et censure

Le développement des collections de la bibliothèque Claude-Henri-Grignon repose sur le principe fondamental du droit pour chaque individu d'un accès à l'information, à l'alphabétisation, à l'éducation et à la culture. Les points de vue et la diversité des opinions doivent être représentés dans la collection. Cependant, en aucun cas la bibliothèque n'endosse les opinions et les idées exprimées dans les documents sélectionnés. La bibliothèque respecte la liberté intellectuelle en garantissant le droit à l'expression et en adhérant aux principes suivants des organismes et associations du milieu documentaire :

- Charte des droits et libertés de la personne du Québec, dont l'article 44, « Droit à l'information »
- Charte des droits des lecteurs¹⁴
- Charte canadienne des droits et libertés
- Manifeste de l'IIFLA/UNESCO sur la bibliothèque publique, 1994¹⁵
- Déclaration de l'IFLA sur les bibliothèques et la liberté intellectuelle¹⁶

Les documents empruntés et lus par les enfants mineurs sont la responsabilité de leurs parents ou tuteurs en tout temps et quel que soit le type de document. De plus, seul l'utilisateur est responsable de l'utilisation qu'il fait de l'information qui se trouve dans les documents de la collection. La bibliothèque ne peut être tenue responsable de l'utilisation, de l'interprétation ou des conséquences des actes posés par un usager à la suite de la consultation ou de l'emprunt d'un document de la collection.

Sélection

Responsabilité

La sélection est sous la responsabilité de la personne responsable de la bibliothèque. C'est également cette personne qui justifie les choix de documents aux usagers s'il y a lieu. Tout le personnel de la bibliothèque est appelé à alimenter la personne responsable de la bibliothèque mais le choix final de toute acquisition revient à cette dernière.

¹⁴ Adoptée conjointement par l'Association pour l'avancement des sciences et des technologies de la documentation (ASTED), l'Association des bibliothécaires du Québec (ABQLA) et la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (CBPQ), 1976 [En ligne], consulté le 21 mars 2018.

¹⁵ IFLA, UNESCO. Manifeste de l'IFLA/UNESCO sur les bibliothèques publiques, 1994 [En ligne], consulté le 21 mars 2018.

¹⁶ IFLA/FAIFE, Déclaration sur les bibliothèques et la liberté intellectuelle, 1999 (révisée 2007) [En ligne], consulté le 21 mars 2018.

Outils de sélection

La sélection de documents se fait de façon objective tout en tenant compte des besoins exprimés par les usagers, des tendances du moment et, bien évidemment, des contraintes budgétaires. Les outils suivants sont utilisés lors de la sélection.

- **Salles de montre en librairie** : permet de visualiser et d'évaluer les documents physiquement, surtout pour la littérature jeunesse et les documentaires. Leur fonctionnement de présentation des nouveautés hebdomadaires aide à l'organisation et à l'efficacité. Les libraires qui s'occupent des collectivités sont aussi une excellente source d'information par leur expertise.
- **Mémento (BTLF)** : base de titres publiés en langue française permettant de connaître les disponibilités, les prix et les formats offerts. Un résumé des documents apparaît, ainsi que la couverture et parfois la biographie de l'auteur. Du côté anglophone, **Book Manager** est une source connue pour la sélection.
- **Service québécois de traitement documentaire (SQTD)** : source incontournable dont les évaluations sont écrites par des professionnels du milieu des bibliothèques et pour les bibliothèques.
- **Revue de recension littéraire et « cahiers livres » de journaux** : permet de connaître les titres de l'heure et les palmarès de vente tout en offrant une critique sur certains titres reçus en « service de presse ». Les cahiers des journaux anglophones sont aussi une bonne source. Les revues spécialisées en littérature sont de bons guides, tel que *Lurelu*, une revue qui se spécialise dans la littérature québécoise jeunesse, ou encore la revue *Les Libraires*.
- **Sites Internet et médias virtuels sur les arts et la littérature** : tel que Radio-Canada, Artv, etc. qui produisent des émissions sur les livres, la lecture et la littérature avec des invités du monde des arts. Des sites comme *Livres ouverts*, qui propose une sélection de livres pour les jeunes et produit par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), peuvent être des sources importantes dans le choix de documents ainsi que les sélections annuelles de Communication-jeunesse.
- **Actualités régionales, nationales et internationales** : incontournables pour offrir des documents sur les sujets sociaux, les thèmes en discussion et l'évolution des cultures, des collectivités et des individus.
- **Prix littéraires** : suscitant et orientant les choix de lecture des usagers, les prix littéraires sont une source d'information fiable surtout pour la popularité et l'engouement. Les jurys et comités de sélection sont le plus souvent composés de notoriétés des milieux littéraires et de l'édition. Les prix littéraires jeunesse sont une source de qualité, entre autres.
- **Suggestions des usagers** : la bibliothèque considère toute suggestion. Elles sont évaluées selon les mêmes critères établis avec une attention particulière puisqu'elles expriment un besoin ou un désir des usagers.

Critères de sélection

La collection de la bibliothèque est développée de façon équilibrée dans le but de répondre aux besoins et aux désirs des usagers tout en tenant compte des limites physiques et budgétaires. La sélection porte sur des documents pour l'information et la recherche; des documents éducatifs et pour la formation personnelle; des documents d'actualité; des documents divertissants et des documents portant sur le patrimoine local et régional.

Les choix sont encadrés par des critères déterminés que l'on qualifie de généraux et spécifiques.

Généraux

Les critères généraux sont ceux qui touchent tous les types de documents. Ils sont ici présentés sans ordre particulier et il n'est pas nécessaire que chaque document rencontre tous les critères cités mais il est souhaitable qu'il en rencontre la majorité :

- Besoin exprimé par les usagers ou la communauté
- Compétence et notoriété de l'auteur, de l'illustrateur de même que de l'éditeur
- Année de publication
- Pérennité du sujet et du format
- Lisibilité des caractères
- Pertinence du sujet et lien avec la collection existante
- Documents sur le sujet peu présents dans la collection
- Exactitude et actualité des informations
- Valeur historique et couverture géographique : référence et contenu québécois sont privilégiés
- Présentation et convenance du sujet, du style et des illustrations avec le public visé
- Qualité de l'écriture et profondeur du contenu
- Illustrations ou photographies appropriées et de qualité
- Présentation physique (format, reliure, mise en page, facilité d'utilisation dans le contexte des bibliothèques)
- Obtention de prix ou distinctions
- Critiques dans les sources reconnues pour la sélection
- Coût du document
- Disponibilité dans le circuit du prêt entre bibliothèques (PEB)
- Auteurs locaux (sont priorisés mais ne sont toutefois pas exclus des critères de sélection)
- Présence dans le palmarès de la *Banque de titres de langue française* (BTLF) présenté hebdomadairement dans le journal *Le Devoir*

Spécifiques par types de documents acquis

En plus des critères généraux, des critères spécifiques s'ajoutent et visent le type de document sélectionné. Par type de document on entend le support, le format, le genre et le public visé. **Cette section aborde tous les types de documents acquis par la bibliothèque.**

Romans

Les romans sont de façon générale sélectionnés en fonction des critères suivants quel que soit le public visé en plus des critères généraux cités précédemment :

- ✓ Nouveaux tomes d'une série que possède la bibliothèque
- ✓ Succès en librairie (best-sellers)
- ✓ Auteurs de la relève
- ✓ Diversité des genres littéraires

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS

Bibliothèque Claude-Henri-Grignon

Adultes : En plus de la collection régulière, des **livres à gros caractères** sont acquis à petite échelle et destinés aux usagers ayant une déficience visuelle. En voici les critères de sélection :

- ✓ Auteurs connus
- ✓ Titres qui ne se retrouvent pas dans la collection régulière

Jeunes et adolescents

- ✓ Vocabulaire adapté
- ✓ Originalité du récit ou de la présentation
- ✓ Niveaux de compréhension et lecture appropriés
- ✓ Sujets qui les rejoignent dans leur réalité ou dans leur imaginaire

Albums et cartonnés : Les cartonnés sont des documents destinés aux moins de 18 mois et dont les pages sont faites de carton. Les albums sont destinés aux jeunes du préscolaire mais sont très appréciés des plus âgés, des parents et des enseignants. Les illustrations sont autant présentes que le texte.

- ✓ Stimule l'imaginaire, la curiosité et le goût du livre
- ✓ Originalité du récit, des personnages et de la présentation
- ✓ Vocabulaire adapté
- ✓ L'acquisition de documents aux images inhabituelles et parfois dérangeantes est permise

Lecture facile : Document qui, par la longueur du texte et par le vocabulaire, est adapté pour les jeunes en apprentissage de la lecture. Déclinés en niveaux de lecture.

- ✓ Production québécoise
- ✓ Séries poursuivant les objectifs du programme du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Documentaires

Les documentaires étant une source d'information importante, la qualité et la clarté de l'information ainsi que de l'écriture sont primordiales.

- ✓ Présence d'outils de repérage tels qu'une table des matières ou un index
- ✓ Vulgarisation de sujets plus complexes
- ✓ Nouvelles éditions sur des sujets qui évoluent rapidement

Adultes : les critères généraux s'appliquent.

Jeunes

- ✓ Diversité des sujets pour tous les groupes d'âge, des premiers lecteurs aux adolescents du secondaire
- ✓ Valeurs humaines et culturelles doivent être véhiculées
- ✓ Sujets plus précis ou plus développés à la demande des enseignants

Adolescents

- ✓ Sujets qui les touchent directement (amour, travail d'été, puberté et sexualité, amitié, enjeux sociaux au niveau local et international)
- ✓ Sujets amenés de façon à les intéresser
- ✓ Ouvrages qui encouragent la créativité et le sens critique

Biographies

- ✓ Personnalités locales et nationales
- ✓ Popularité de la personnalité ou du sujet traité
- ✓ Biographies actualisées

Bandes dessinées

Les bandes dessinées sont un type de documents très populaire auprès des usagers de tout âge. L'offre en librairie est abondante de même que les demandes des usagers. Pour l'ensemble des bandes dessinées, les critères sont les suivants :

- ✓ Série en cours disponible en bibliothèque
- ✓ Diversité des illustrations dans l'ensemble de la collection
- ✓ Diversité des genres littéraires
- ✓ Popularité du titre ou de l'auteur/illustrateur
- ✓ Prix littéraires (Angoulêmes en France, divers prix au Québec)

Adultes

- ✓ Production québécoise
- ✓ Équilibre entre le roman graphique et les bandes dessinées de type *planches*
- ✓ Précision : les bandes dessinées contenant des scènes de sexualité sont exclues seulement si elles sont de nature obscène ou pornographique

Jeunes

- ✓ Diversité des niveaux de lecture pour atteindre l'ensemble des jeunes usagers (0-17 ans)
- ✓ Les séries qui débutent et dont la publication ne semble pas pérenne ne font pas partie des priorités d'acquisition

Adolescents

- ✓ Sujets abordés qui visent particulièrement les adolescents (amour, découverte de la sexualité, psychologie, problématiques vécues par les adolescents)

Mangas : bandes dessinées japonaises très populaires auprès des jeunes, les mangas sont un univers codé et complexe. Référence essentielle provenant de sites de critiques ayant bonne réputation ou sur recommandation des libraires. Pour guider le jeune usager et ses parents, la mention d'âge est ajoutée par la bibliothèque sur la couverture (*8 ans et plus, 12 ans et plus* ou *15 ans et plus*).

- ✓ Priorité accordée aux titres dont la série débute (les séries peuvent compter quelques dizaines de volumes)

Livres audio

Une portion du budget est dédiée à ce type de document. Pour le moment, seuls ceux dédiés aux adultes sont sélectionnés. En plus des critères spécifiques à la fiction et aux documentaires, les livres audio sont soumis aux critères suivants :

- ✓ Qualité de l'enregistrement (la réputation de l'éditeur en fait souvent foi)
- ✓ Idéalement le titre ne se trouve pas dans la collection des documents imprimés

Périodiques

Les périodiques permettent une offre diversifiée des supports et des sources documentaires. Certains offrent d'excellentes informations scientifiques ou culturelles. Les critères de sélection spécifiques sont les suivants :

- ✓ Nombre de parutions annuelles
- ✓ Coût
- ✓ Longévité du titre et facilité de renouvellement
- ✓ Demandes des usagers et taux de circulation

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS

Bibliothèque Claude-Henri-Grignon

- ✓ Profondeur du contenu
- ✓ Actualité des sujets traités

Une priorité est accordée aux périodiques québécois et à ceux qui sont moins accessibles pour le public en général ou peu connus. Les contenus scientifiques et culturels sont favorisés. D'autre part, les contenus de type *entertaining* ou dont l'accent est mis sur le commercial ne sont pas priorisés.

Ressources numériques

Entendu par ressource numérique tout document dont l'accès est électronique, qui nécessite donc un appareil lecteur (ordinateur ou appareil mobile) et une connexion Internet. L'authentification de l'abonné est nécessaire. Deux catégories de ressources numériques sont disponibles à la bibliothèque : les périodiques et les bases de données. En voici les critères :

- ✓ Facilité d'utilisation
- ✓ Nombre d'accès simultanés
- ✓ Support technique rapide et proactif
- ✓ Interface en français
- ✓ Fréquence de mise à jour
- ✓ Moteur de recherche efficace
- ✓ Limite d'utilisation imposée par la licence
- ✓ Configuration requise
- ✓ Coût

Périodiques : disponibles en téléchargement via une plateforme, l'offre est surtout de langue anglaise. La bibliothèque s'efforce d'acquérir ceux de langue française. Les mêmes critères que les périodiques imprimés s'appliquent en plus de ceux-ci :

- ✓ La bibliothèque n'est pas abonnée à la version papier
- ✓ La BAnQ n'est pas abonnée à la version numérique (accessible à tout résident du Québec en s'abonnant)

Des critères de sélection s'appliquent aussi à la qualité de la plateforme (pour le moment, une seule est offerte aux bibliothèques publiques québécoises) :

- ✓ Facilité de téléchargement
- ✓ Offre documentaire
 - Variété des titres
 - Offre en langue française

Base de données : on y retrouve les encyclopédies, dictionnaires, mais aussi des bases d'information ayant un contenu animé et vivant. L'offre se diversifie de plus en plus. Outre les critères généraux précédemment mentionnés, les critères spécifiques suivants s'appliquent :

- ✓ Visuel attractif
- ✓ Publics visés
- ✓ Diversité du contenu

Documents de langue anglaise

Un budget spécifique est réservé pour les documents de langue anglaise dont la majorité est des romans adultes.

- ✓ Reliure rigide (hardcover) privilégiée ou brochée (paperback) si disponible
- ✓ Auteurs ou séries à succès pour les romans adultes et jeunes
- ✓ Vocabulaire accessible chez les documentaires pour les jeunes
- ✓ Sujet populaire ou complémentaire à la collection de langue française chez les documentaires pour les adultes

Documents dédiés au programme GARDELIRE

Ce programme mis sur pied en 2012, implique une animatrice qui rencontre les tout-petits des CPE et des garderies sur le territoire de Sainte-Adèle. À la suite d'une animation, une boîte thématique de livres y est déposée pour une durée de prêt de 4 semaines. La Ville de Sainte-Adèle a reçu une aide financière du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour l'élaboration de ce projet. Treize boîtes d'environ 25 livres sont réservées à ce programme. Les documents sont acquis à même le budget d'acquisition. À la mise à jour des boîtes, dont une première a été faite en 2016, les documents retirés sont ajoutés à la collection régulière.

- ✓ Format ludique
- ✓ Destinés aux âges préscolaires
- ✓ Textes et images permettant la lecture en groupe
- ✓ Ouvrages reconnus dans les milieux documentaires et d'éducation
- ✓ Valeurs humaines indéniables
- ✓ Recommandations des éducatrices
- ✓ En lien avec la thématique

Documents exclus

Certains documents ne sont pas appropriés pour l'usage en bibliothèque ou, des demandes de suggestions d'achat ne rencontrent pas les critères de sélection. La liste qui suit énumère les documents exclus des acquisitions :

- Les DVD et disques compacts ne sont pas acquis pour des raisons de contraintes financières et matérielles, d'autant que l'acquisition et la préparation matérielle de ces documents exigent des démarches supplémentaires.
- Pour leur part, les livres numériques ne sont pas acquis pour le moment, mais font assurément partie du développement des collections pour les années à venir. Les ressources numériques disponibles à distance ayant fait leur entrée en 2017, les équipements informatiques sont en place.
- Les manuels scolaires ne sont pas acquis, de même que les documents produits pour des publics spécialisés.
- Jeux vidéo
- Livres d'enfant pour le bain

- Documents de propagande commerciale, religieuse ou politique dont le but premier est de vendre une idée et non d'informer.
- Documents véhiculant des idées ou opinions haineuses ou violentes à l'égard d'individus ou de groupes
- Documents imprimés fragiles ou non adaptés pour les bibliothèques (présence de rabats, de pièces amovibles) ou qui contiennent des pages d'écriture pour le lecteur
- Documents dont le coût est supérieur à 60,00 \$
- Partitions musicales
- Publications gouvernementales (se trouvent en format numérique de plus en plus)
- Documents en langues étrangères excluant les méthodes de langues ou dictionnaires linguistiques
- Tome d'une série déjà en cours et dont la bibliothèque ne possède pas les tomes précédents
- Tout document dont la date de publication est supérieure à 2 ans, à moins que le document soit essentiel à la collection
- Le format poche est exclu à moins que le format standard soit épuisé (souvent dans le cas d'un remplacement de document) ou encore qu'il s'agisse d'un classique dont le format permet d'acquérir à moindre coût

Certains des documents contenus dans la liste précédente peuvent faire l'objet d'une demande de **prêt entre bibliothèques (PEB)**. Une façon de mettre à la disposition de l'utilisateur un document souhaité sans pour autant en faire l'achat. De même, les documents mis en suggestion d'achat et dont la date de publication est supérieure à 12 mois sont évalués selon les critères généraux et spécifiques, mais pour la majorité, ils sont offerts en **prêt entre bibliothèques (PEB)**.

Plaintes et demandes de retrait

Certaines acquisitions pourraient déplaire ou susciter des plaintes. Les commentaires des usagers sont les bienvenus et sont pris en considération. Les plaintes et demandes de retrait doivent être adressées directement à la personne responsable de la bibliothèque, laquelle applique la politique de développement en vigueur. Toute demande doit être écrite. Elle sera analysée par la personne responsable de la bibliothèque et la direction du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire. La décision sera communiquée par écrit à la personne qui a formulé la plainte.

Acquisition

Responsabilité

Les acquisitions sont la responsabilité de la personne responsable de la bibliothèque. Cette tâche s'avérant très importante et étant au centre des activités de la bibliothèque, la personne responsable se doit de respecter les critères de sélection, en plus de connaître la collection existante, les besoins et désirs des usagers

et les besoins collectifs. Être à l'affût des nouveautés et des actualités littéraires, se renseigner sur les nouvelles technologies et être à jour dans les compétences bibliothéconomiques sont aussi de sa responsabilité.

Modes d'acquisition retenus

L'acquisition se fait obligatoirement auprès de librairies agréées. Tel que dicté par la *Loi québécoise sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre (L. R. Q., c. D-8.1)*, la bibliothèque doit acquérir les documents dans au moins 3 librairies différentes sur le territoire des Laurentides, région administrative de la Ville de Sainte-Adèle. Les livres en anglais doivent obligatoirement être acquis à la *Librairie Carcajou*, laquelle est agréée pour les livres de langue anglaise.

L'achat se fait au prix régulier et de façon continue tout au long de l'année, bien que 40 % du budget soit dépensé en automne, avec la rentrée littéraire qui bat son plein autant en Europe qu'en Amérique du Nord.

Achats

Les acquisitions sont majoritairement des achats. Ils sont faits sur place en librairie, ou par l'envoi de panier via Mémento. Pour les livres de langue anglaise, des offices mensuels sont envoyés par la librairie à la bibliothèque et quelques-uns sont acquis par l'envoi de courriels. Les documents de langue française sont tous réceptionnés dans Mémento, ce qui permet un suivi des documents en commande.

Dons

Les dons de livres sont acceptés s'ils répondent aux critères suivants :

- Moins de 5 années à partir de la date de publication
- Excellent état ne nécessitant pas de réparation
- Ne dégage pas d'odeur
- Manuels scolaires, séries encyclopédiques et périodiques ne sont pas acceptés
- Aucun reçu ne sera émis

Outre ces critères, les dons sont soumis aux mêmes critères généraux et spécifiques que les acquisitions nouvelles.

Les dons qui ne sont pas intégrés à la collection sont vendus à prix modiques ou acheminés à divers organismes qui les utilisent à bon escient. La décision finale de la disposition des dons appartient à la personne responsable de la bibliothèque.

Abonnements

Les périodiques sont acquis par abonnement à raison d'une année à la fois, ce qui permet d'évaluer annuellement la nécessité de renouveler. Le budget des périodiques est ajusté en conséquence. Les abonnements sont effectués auprès des éditeurs directement. Un suivi serré des renouvellements et des non-livrés est fait puisqu'il faut agir rapidement dans la négative. Les périodiques numériques sont aussi renouvelés annuellement.

Achats groupés

Les achats groupés concernent les licences obtenues pour les ressources numériques. Les ressources numériques disponibles à distance sont acquises par l'attribution d'une licence d'une durée de 3 ans par l'entremise de Bibliopresto.ca¹⁷ qui repère de nouvelles ressources, négocie et rédige les contrats. La bibliothèque est libre d'acquérir la licence au moment de l'offre. Dans le cas où la bibliothèque souhaite obtenir la licence, une demande est faite au conseil de ville qui évalue et autorise par résolution.

Priorité de traitement des commandes

Les documents sont catalogués sommairement dès leur réception afin de rendre disponible la notice au catalogue. Ainsi, les usagers peuvent réserver un document même si son statut est « *traitement* » ou en *Acquisition* - « *commandé* ».

Les priorités sont généralement établies selon les demandes et la popularité du document. Plus spécifiquement les priorités sont établies de la façon suivante :

- Best-sellers et documents dont les médias parlent
- Documents réservés par les usagers dont une liste est produite hebdomadairement
- Remplacements de document
- Documents faisant partie d'une série
- Documents pour les clubs de lecture ou programmes de lecture
- Bandes dessinées
- Autres documents acquis
- Dons

Le traitement et la préparation matérielle sont répartis de façon équitable parmi les types de documents et les documents s'adressant aux jeunes ou aux adultes afin d'équilibrer la mise en circulation.

Les revues sont traitées hebdomadairement de façon à les mettre en circulation le plus rapidement, le numéro courant étant seulement en consultation.

Les acquisitions nouvelles en format poche sont envoyées en reliure automatiquement.

Nombre d'exemplaires à acquérir

Un seul exemplaire est acquis pour chaque document sélectionné sauf dans les situations suivantes :

- Un best-seller ayant une popularité élevée (2 exemplaires)
- Plusieurs réservations sur le titre
 - 5 réservations : achat d'un 2^e exemplaire
 - 12 réservations : achat d'un 3^e exemplaire
- Chez les jeunes (albums et documentaires) : quelques titres ont 2 exemplaires suite à la fusion des succursales en 2011. Ils ont été conservés. Par contre, un seul exemplaire est acquis.

¹⁷ BIBLIOPRESTO.CA émane de la volonté commune de l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ), du Réseau BIBLIO du Québec et de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) de se doter d'un organisme chapeautant le développement et l'accès aux ressources numériques en bibliothèques publiques. <http://bibliopresto.ca>

Remplacement des documents perdus

Lorsqu'un document est déclaré perdu ou endommagé par un usager, ou encore lorsqu'il est introuvable depuis plusieurs mois, une évaluation est faite *document par document*, le contexte et la situation étant différente pour chaque document.

Un livre perdu ou endommagé par un usager dont les frais ont été acquittés est habituellement acquis de nouveau, à moins qu'il y ait un 2^e exemplaire en circulation. Les documents dont les frais demeurent au dossier sont mis en attente à moins que le document ne fasse partie d'une série, qu'il soit populaire, essentiel à la collection, ou encore qu'il ait été acquis dans les 6 derniers mois. Le document dont le statut est *introuvable* depuis plusieurs mois sera évalué pour déterminer s'il sera remplacé en utilisant les mêmes critères mentionnés précédemment (popularité, acquis dans les 6 derniers mois, essentiel à la collection).

Les documents qui ne peuvent être remplacés parce qu'ils sont épuisés sur le marché porte la mention dans la notice : *Épuisé. Faire une demande de prêt entre bibliothèques (PEB)*.

Ceci étant dit, la bibliothèque n'est pas dans l'obligation de remplacer un titre, quel que soit le contexte du dommage ou de sa perte.

Les périodiques ne sont pas remplacés puisque ce ne sont pas tous les éditeurs qui permettent des « réclamations » sur des numéros antérieurs.

Budget d'acquisition

En 2017, les dépenses d'acquisition ont été de l'ordre de 72 899,21 \$ soit 18,2 % du budget total de fonctionnement de la bibliothèque. Près de 90 % est attribué aux livres imprimés (2 793 documents), dont plus du tiers à la production québécoise et le dixième aux livres de langue anglaise. On sait que 5,9 % de la population adéloise possède l'anglais comme langue maternelle, par contre nous savons aussi que certains francophones préfèrent lire la version originale. C'est ce qui explique la proportion d'achat de livres de langue anglaise (surtout de la fiction) qui semble élevée par rapport aux statistiques de la population.

Les dépenses d'acquisition ont connu une augmentation de près de 9 % de 2016 à 2017 afin de récupérer le maximum de subvention remise annuellement par le *ministère de la Culture et des Communications* (Appel de projet de développement des collections pour les bibliothèques publiques autonomes). En 2017, la somme de 43 700,00 \$ a été versée à la Ville de Sainte-Adèle, soit 60 % des dépenses totales d'acquisition.

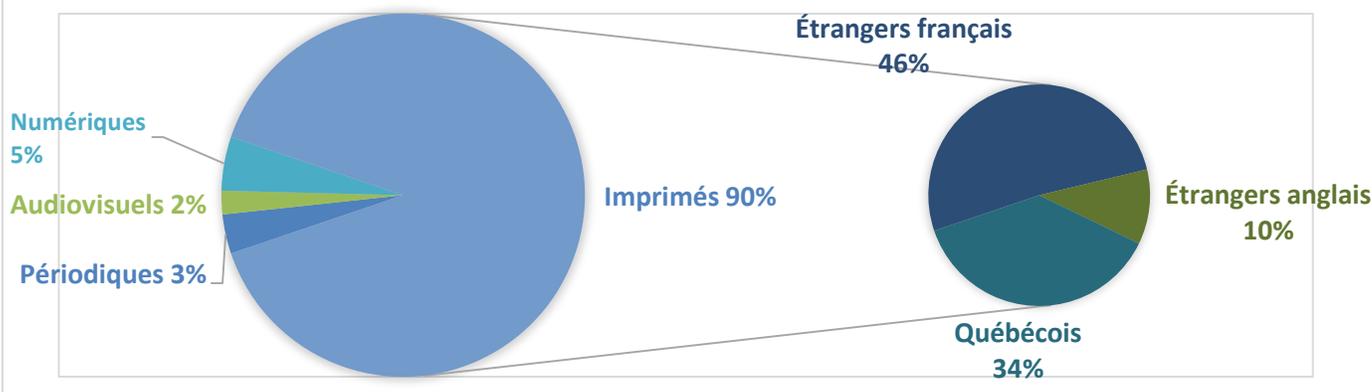
Le tableau qui suit détaille les montants ainsi que les proportions dédiés aux acquisitions en 2017 selon le type de documents.

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS

Bibliothèque Claude-Henri-Grignon

| Type de documents | Montant | % des acquisitions | % des imprimés |
|---------------------------|---------------------|--------------------|----------------|
| Livres imprimés | 65 345,11 \$ | 89,6 | |
| <i>Étrangers français</i> | 33 625,04 \$ | 46,1 | 51,4 |
| <i>Étrangers anglais</i> | 7 171,79 \$ | 9,8 | 11,0 |
| <i>Québécois</i> | 24 548,28 \$ | 33,7 | 37,6 |
| Périodiques | 2 551,04 \$ | 3,5 | |
| Audiovisuels | 1 506,37 \$ | 2,1 | |
| Numériques | 3 496,69 \$ | 4,8 | |
| TOTAL | 72 899,21 \$ | 100 % | |

ACHATS EN % DES ACQUISITIONS SELON TYPE DE DOCUMENT



Objectifs documentaires

Les objectifs documentaires sont d'atteindre l'équilibre dans la collection selon les types de documents et les publics visés. Les normes d'équilibre se trouvent aux pages 10 et 12 du présent document (tableaux rouges).

La satisfaction des usagers de même que la diversité des types de documents et des sujets sont des objectifs à atteindre en continu. Le renouvellement de la collection fait partie inhérente d'une bibliothèque vivante et attrayante. Ce sont là des qualités que la bibliothèque Claude-Henri-Grignon valorise.

Développement à moyen terme

La bibliothèque étant en constante évolution et cherchant à satisfaire ses usagers en plus d'en attirer de nouveaux, l'introduction de nouvelles collections spécifiques est souhaitable. En voici quelques-unes qui sont en demande ou encore en réflexion. Ressources financières, physiques, matérielles et humaines sont au cœur de ces décisions.

Livres numériques

La plateforme Pretnumerique.ca accueille déjà plusieurs bibliothèques publiques sur laquelle pourrait s'ajouter la bibliothèque Claude-Henri-Grignon. D'ici là, les usagers sont invités à emprunter des livres numériques à *Bibliothèque et archives nationales du Québec (BAnQ)* en procédant à un abonnement à distance.

Jeux de société

La bibliothèque possède une trentaine de jeux de société qui sont dédiés à des animations. La mise en circulation de ces jeux pourrait satisfaire la population mobile de Sainte-Adèle. L'aménagement d'un espace pour les utiliser en bibliothèque (prêt sur place) pourrait aussi être bénéfique pour toute la population.

Films documentaires

Le prêt de films à caractère éducatif ou informationnel pourrait être envisagé à plus long terme.

Histoire locale et patrimoniale

Déjà fière de présenter une collection des auteurs adélois, il serait souhaitable de développer une collection des écrits sur Sainte-Adèle, ses habitants et son environnement, que ce soient des documents ou de la fiction.

Durée et révision de la politique

La présente politique est une première pour la bibliothèque municipale de Sainte-Adèle. Elle devra être évaluée périodiquement et en continu afin de permettre une mise à jour officielle aux 5 ans. Par contre, dans le contexte actuel de location, sa prochaine mise à jour serait souhaitable en 2020.